



01-001363-160831



Groupe Electrogène Manuel d'Utilisation

HANDYGEN2500A

Code 030388

Avertissement !

Lire et comprendre le présent manuel dans son intégralité avant d'utiliser cette machine ou de procéder à son entretien et à son contrôle.

Conserver ce manuel avec soin afin de pouvoir le consulter pour l'utilisation, l'entretien, ou le contrôle de cette machine.

Comment utiliser les illustrations du manuel

1 - 3 se rapporte aux illustrations à l'intérieur de la couverture. Ces schémas illustrent les caractéristiques et les commandes normales des petits groupes électrogènes.

1 - 10 se réfère aux composants illustrés.

SÉCURITÉ




Lire, comprendre et consulter ce manuel avant d'utiliser le groupe électrogène.


Conservé ce manuel pour consultation ultérieure.

Ce manuel ne couvre que le fonctionnement du groupe électrogène et doit être utilisé avec le manuel de fonctionnement du moteur.

Lire, comprendre et consulter le manuel du moteur pour la sécurité, le fonctionnement et l'entretien du moteur.

Le symbole d'alerte de sécurité () est utilisé pour identifier des informations sur des risques qui peuvent entraîner des blessures. Un mot (DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION) est utilisé avec le symbole d'alerte pour indiquer le risque de blessure. En outre, un signal de danger peut être utilisé pour représenter le type de risque.

 **DANGER** : indique un risque qui, s'il n'est pas éliminé, **entraînera la mort ou des blessures très graves**.



 **AVERTISSEMENT** : indique un risque qui, s'il n'est pas éliminé, **pourrait entraîner la mort ou des blessures très graves**.

 **ATTENTION** : indique un risque qui, s'il n'est pas éliminé, **pourrait entraîner des blessures mineures ou légères**.

ATTENTION : lorsqu'il est utilisé sans le symbole d'alerte, indique une situation qui pourrait endommager l'équipement.




SYMBOLES INTERNATIONAUX ET LEUR SIGNIFICATION



	 DANGER
	Un groupe électrogène produit une tension puissante. Un contact avec des conducteurs électriques dénudés peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.
	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas toucher les fils ou raccords dénudés. Ne pas utiliser le groupe électrogène avec des câbles électriques usés, effilochés ou endommagés. Ne pas coincer les câbles ou les fils électriques sous le cadre du groupe électrogène. Ne pas faire fonctionner le groupe électrogène sous la pluie. Ne pas faire fonctionner ni toucher le groupe électrogène ou des fils électriques si l'on est pieds nus dans l'eau ou si l'on a les mains ou les pieds mouillés. Ne pas faire fonctionner ou toucher des appareils électriques mouillés raccordés au groupe électrogène quand il fonctionne. Ne pas laisser des personnes non qualifiées ou des enfants faire fonctionner ou travailler sur le groupe électrogène. Si le groupe électrogène est utilisé comme générateur d'urgence, le raccorder avec un commutateur à 2 pôles de type disjoncteur pour faire le transfert du circuit principal sur le circuit de secours. Le câblage qui pénètre dans la maison doit être installé par un électricien qualifié et répondre aux normes locales. Le fait de ne pas isoler le groupe électrogène du réseau de distribution est illégal et peut entraîner des blessures (voire la mort) des employés du réseau par remontée de courant sur les lignes.

	 DANGER
	Le fait de ne pas suivre les codes locaux concernant la mise à la terre du groupe électrogène peut provoquer une électrocution.
	<ul style="list-style-type: none"> Les règlements locaux peuvent exiger que le cadre du groupe électrogène soit relié à un piquet de terre conforme. Consulter un électricien local pour connaître les exigences de mise à la terre de votre région.

	 ATTENTION
	Certains groupes électrogènes sont équipés d'un système de charge pour les batteries. Les gaz de batterie peuvent exploser.
	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas approcher d'étincelle ou de flamme des batteries. Ne jamais mettre un objet métallique entre les cosses de la batterie. Pour vérifier la charge, utiliser un voltmètre ou un pèse-acide. Les batteries dégagent de l'hydrogène, qui est un gaz explosif, pendant la recharge. NE PAS approcher de flamme d'étincelle, de chaleur ou de cigarette allumée à proximité d'une batterie pendant la charge et pendant quelques minutes après la fin de la charge. Les batteries contiennent des éléments chimiques dangereux. Ne pas mettre de produits chimiques au contact des batteries.

	 ATTENTION
	<ul style="list-style-type: none"> Ce groupe électrogène ne doit pas être utilisé pour des applications maritimes. La non-observation de cet avertissement peut entraîner la mort ou des dommages matériels.

F

	 ATTENTION
	Le combustible et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et explosifs. Un incendie ou une explosion peut entraîner des blessures très graves ou même la mort.
	<p>POUR FAIRE LE PLEIN</p> <ul style="list-style-type: none"> Arrêter le groupe en le mettant sur OFF et le laisser refroidir pendant au moins 2 minutes avant d'enlever le bouchon du réservoir de carburant. Desserrer le bouchon lentement pour laisser échapper la pression du réservoir. Faire le plein à l'extérieur. Si du carburant est renversé, l'essuyer et laisser s'évaporer ce qui reste de carburant avant de redémarrer le moteur. Ne pas trop remplir. Conserver un espace dans le réservoir pour l'expansion du carburant. Conserver tous les carburants à l'écart des étincelles, des flammes directes, des veilleuses, de la chaleur et des autres sources d'étincelles. Ne pas allumer de cigarette ni fumer. <p>LORS DE L'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne pas faire basculer le moteur ou l'équipement au-delà d'un angle qui provoquerait le renversement du carburant. <p>POUR TRANSPORTER OU RÉPARER L'ÉQUIPEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Transporter ou réparer avec le réservoir de carburant VIDE. Toujours garder le groupe électrogène vertical pendant le transport. Débrancher le fil de la bougie. Ne pas faire fonctionner le groupe électrogène dans un véhicule ou un bateau en déplacement car le mouvement risque de renverser le carburant. <p>POUR ENTREPOSER LE CARBURANT OU L'ÉQUIPEMENT AVEC DU CARBURANT DANS LE RÉSERVOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ranger loin des chaudières, cuisinières, chauffe-eau, sèche-linge ou tout autre appareil comportant une veilleuse ou une source susceptible de produire une étincelle, car il pourrait enflammer les vapeurs de carburant. Ne pas ranger à proximité de matériaux combustibles.
	 DANGER
	Les moteurs en fonctionnement produisent du monoxyde de carbone, qui est un gaz toxique inodore et invisible. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des nausées, un évanouissement et entraîner la mort.
	<ul style="list-style-type: none"> Ne faire fonctionner le groupe électrogène QU'À l'extérieur. Laisser un espace d'au moins 1 mètre de chaque côté du groupe pour la ventilation. Ne pas modifier le système d'échappement. Ne pas faire fonctionner le groupe électrogène à l'intérieur d'un bâtiment ou d'un emplacement couvert, même si les fenêtres sont ouvertes. Cela inclut le compartiment du groupe électrogène d'une caravane ou d'un camping car.
	 ATTENTION
	Le fait de faire fonctionner un moteur produit de la chaleur. L'échappement et les zones qui l'entourent peuvent atteindre ou dépasser une température de 65 °C. On peut se brûler sévèrement au contact.
	<ul style="list-style-type: none"> Les gaz d'échappement sont CHAUDS. Ne pas toucher les surfaces chaudes. Laisser l'équipement refroidir avant de les toucher.

Composants du groupe électrogène

Tous les groupes électrogènes sont équipés d'une plaque d'identification qui indique le numéro du produit nécessaire à la prise en charge sous garantie.

La figure 1 montre la plaque d'identification du groupe électrogène.

Noter le numéro du modèle de groupe électrogène 1 ici :

Noter le numéro de série du groupe électrogène 2 ici :

Noter la date d'achat ici :

Voir la garantie du moteur et les informations sur les émissions dans le manuel d'utilisation du moteur.

Les principaux composants d'un groupe électrogène sont illustrés en figure 2

- 1 Pare-étincelles
- 2 Raccordement de la prise de terre
- 3 Lanceur
- 4 Emplacement de la plaque d'identification
- 5 Moteur
- 6 Alternateur
- 7 Réservoir de carburant

Description de l'équipement

Groupe électrogène

Un groupe électrogène sert à fournir de l'électricité pour faire fonctionner des équipements compatibles dans les cas suivants : il n'y a pas de réseau électrique, sur un site de construction, dans une forêt, sur un marché ou lorsque le réseau normal est temporairement coupé après une tempête.

Ces appareils sont entraînés par des moteurs de dernière génération à essence ou au diesel, refroidis à air. Le moteur entraîne un alternateur à la vitesse constante d'à peu près 3000 tours par minute pour produire de l'électricité à 50 Hz.

Nous proposons une vaste gamme de groupes électrogènes, associant un grand nombre de moteurs, d'alternateurs et de châssis pour fournir la meilleure source d'électricité pour diverses applications de loisir, d'électricité industrielle ou de secours. Visiter le site www.briggspowerproducts.com pour y trouver les catégories et les utilisations des groupes électrogènes.

Groupe de soudage

Les groupes de soudage combinent les fonctions d'un poste de soudure électrique et d'un groupe électrogène en un seul appareil. Nos groupes de soudage sont entraînés par des moteurs de qualité professionnelle, spécialement étudiés pour être le choix idéal d'applications difficiles. La sortie de courant du poste de soudure peut être réglée en fonction des baguettes de soudure et des matériaux à souder.

Avant de souder, lire et comprendre toutes les informations contenues dans la petite brochure relative au soudage.

Montage

Votre groupe électrogène nécessite un certain montage avant d'être prêt à fonctionner.

Sortir le groupe du carton

1. Poser le carton sur une surface plane et rigide avec la flèche « vers le haut » orientée vers le haut.
2. Ouvrir soigneusement les rabats du carton d'expédition.
3. Couper les angles d'un côté du carton sur toute la hauteur pour rabattre ce côté du carton au sol.
4. Retirer tous les matériaux d'emballage, les cales, etc.
5. Sortir le groupe électrogène du carton.

ATTENTION : Utiliser des techniques de levage ergonomiques. Se mettre au moins à deux personnes pour soulever plus de 25 kilogrammes.

Étiquettes d'avertissement et emplacement

Les étiquettes suivantes sont appliquées sur le groupe électrogène pour votre information. S'assurer qu'elles restent lisibles et bien collées aux emplacements suivants :

Étiquette Surface chaude - Ne pas toucher



Située près de l'échappement ou des parties chaudes du moteur.

Étiquette Avertissement de danger et Lire le manuel d'utilisation

Située près des commandes du moteur.



Étiquette Risques électriques



Située près des prises de courant.

Ne pas surcharger le groupe électrogène

S'assurer que le groupe électrogène peut fournir suffisamment de courant pour alimenter les objets que vous voulez faire fonctionner en même temps. Suivre ces quelques étapes :

1. Identifier les outils et appareils à faire fonctionner sur le groupe électrogène.
2. Déterminer la puissance de chacun (voir la plaque d'identification de chaque appareil - watts).
3. Additionner tous les watts des appareils qui fonctionneront en même temps (en tenant compte du coefficient de démarrage des moteurs).

Le groupe électrogène doit être capable de fournir AU MOINS ce total de puissance.

Le démarrage d'un moteur électrique est une considération importante. Conserver à l'esprit que les moteurs à induction comme ceux qui entraînent les pompes de vidange, les réfrigérateurs et les compresseurs ont besoin de 2 à 3 fois plus de watts au démarrage qu'en fonctionnement continu.

Remarque : Les outils qui utilisent des moteurs à commutateur universel n'ont pas besoin de plus de puissance au démarrage.

Remarque : Consulter la plaque signalétique de l'outil ou de l'appareil pour connaître les informations électriques précises.

Avant de démarrer le moteur

Faire le plein d'huile et de carburant

- Poser le groupe électrogène bien à plat.
- Voir les recommandations et les instructions concernant l'huile et le carburant dans le manuel d'utilisation du moteur.

ATTENTION

Toute tentative de faire tourner ou de démarrer le moteur avant que le plein d'huile n'ait été fait avec l'huile recommandée détériorera l'équipement.

- Se référer au manuel du moteur pour les informations concernant le plein d'huile et de carburant.
- Des dégâts causés à l'équipement suite au non-respect de ces instructions annulent la garantie.

Fonctionnement du groupe électrogène

ATTENTION

Le fait de démarrer ou d'arrêter le moteur avec des appareils raccordés ET activés abîme le groupe électrogène.

DÉMARRER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE DE LA FAÇON SUIVANTE :

1. Démarrer le groupe électrogène.
2. Brancher l'appareil à faire fonctionner.
3. Mettre l'appareil connecté en marche.
4. Recommencer 2 et 3 pour chaque nouvel appareil.

ARRÊTER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE COMME SUIT :

1. Éteindre tous les appareils raccordés au groupe.
2. Débrancher tous les appareils du groupe électrogène.
3. Arrêter le moteur.

Démarrage du moteur

Pour démarrer le groupe électrogène :

1. S'il y en a un, tourner le robinet de carburant 1 sur la position On (Figure 3) indiquée sur le robinet.

Remarque : Les groupes électrogènes fonctionnant longtemps avec de grands réservoirs peuvent être équipés d'un robinet d'essence sous le réservoir. Il faut donc ouvrir ce robinet ainsi que celui du moteur.

2. Se référer au manuel d'utilisation du moteur pour la procédure de démarrage du moteur.

Gestion de l'électricité produite

Il est important d'être prudent quand on raccorde des charges électriques au groupe électrogène. Une méthode correcte et sûre de gérer la production d'électricité consiste à raccorder les appareils les uns après les autres comme suit :

1. Démarrer le moteur comme décrit plus haut sans aucun appareil raccordé au groupe.
2. Brancher et mettre en marche les différents appareils électriques les uns après les autres, en commençant par l'appareil le plus puissant.
3. Laisser la puissance du groupe électrogène se stabiliser (le moteur fonctionne sans à-coups et l'appareil raccordé fonctionne normalement).
4. Brancher et mettre en marche le second appareil.
5. Encore une fois, laisser le groupe se stabiliser.
6. Recommencer les étapes 4 et 5 pour chaque appareil ou charge supplémentaire.

Ne jamais rajouter des charges plus importantes que la capacité du groupe électrogène. Faire particulièrement attention aux charges à induction. Voir plus haut « Ne pas surcharger le groupe électrogène ».

Raccordement des charges électriques

1. Laisser le moteur se stabiliser et se réchauffer pendant quelques minutes après le démarrage.
2. Brancher et allumer les charges électriques souhaitées.

REMARQUE :

- **Ne pas** raccorder de charges triphasées à un groupe électrogène monophasé.
- **Ne pas** raccorder de charges en 60 Hz à un groupe électrogène en 50 Hz ou vice versa.
- **NE PAS SURCHARGER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE.** Voir plus haut « Ne pas surcharger le groupe électrogène ».
- Les éclairages peuvent osciller si la charge totale appliquée est inférieure à 10 % de la puissance nominale du groupe électrogène.

Arrêt du moteur

1. Éteindre les appareils connectés puis les débrancher du groupe électrogène.
2. Laisser le moteur fonctionner à vide pendant quelques minutes pour stabiliser les températures internes du moteur et du groupe électrogène.
3. Mettre l'interrupteur sur la position **Off**.
4. Tourner le robinet d'essence sur la position **Off**.

Fonctionnement du poste de soudage

- Démarrer le moteur comme cela a été dit précédemment.
- Se référer à la petite brochure relative au soudage.

Fonctionnement par temps froid

Avec certains types de groupes électrogènes à essence et dans certaines conditions météorologiques (températures inférieures à 4 °C et point de rosée élevé), il y a un risque de givrage du carburateur et du système de reniflard du carter moteur. Si le groupe commence à givrer (le moteur ne fonctionne plus quand il gèle), se procurer et installer un kit de dégivrage. Voir le Réparateur pour plus d'informations.

Recommandations générales d'entretien

Le propriétaire ou l'utilisateur doit s'assurer que toutes les tâches d'entretien sont effectuées en temps voulu, que toutes les défaillances sont corrigées et que le groupe est propre et correctement rangé. **Ne jamais utiliser un groupe électrogène endommagé ou défectueux.**

Entretien des moteurs

Voir les instructions dans le manuel d'utilisation du moteur.

Si le moteur nécessite une intervention, se munir du numéro d'identification du moteur, comme cela est décrit dans le manuel d'utilisation du moteur.

Entretien des groupes électrogènes

Le groupe électrogène et les circuits électriques ne contiennent aucune pièce pouvant faire l'objet d'une intervention, cela inclut les paliers.

L'entretien du groupe électrogène consiste à maintenir l'appareil propre et sec. Faire fonctionner et ranger le groupe dans un environnement propre et sec où il n'est pas exposé à la poussière, l'humidité ou des vapeurs corrosives.

Ne pas laisser les fentes d'aération du groupe électrogène et du moteur être obstruées par de la neige, des feuilles ou d'autres matériaux étrangers.

ATTENTION

NE JAMAIS insérer un outil ou un objet dans les fentes de refroidissement, même si le moteur ne fonctionne pas.

- L'insertion d'objets risque d'endommager les parties internes.
- L'insertion d'objets pendant que le moteur est en fonctionnement peut entraîner des blessures causées par des pièces desserrées ou endommagées.

Nettoyage du groupe électrogène

- Avec un chiffon mouillé, nettoyer les surfaces extérieures.
- Utiliser une brosse aux poils doux pour décaper les saletés ou l'huile brûlée.
- Avec un aspirateur, retirer la poussière et les débris.
- Inspecter les fentes de refroidissement et les ouvertures du groupe électrogène. Ces ouvertures doivent rester propres et non obstruées.

ATTENTION

Ne pas utiliser un tuyau d'arrosage pour nettoyer le groupe électrogène.

- De l'eau risque de rentrer dans le système d'alimentation en carburant et endommager les parties internes du moteur.
- De l'eau peut entrer dans le groupe électrogène par les fentes de refroidissement et rester dans l'isolant des bobines du rotor et du stator.
- L'accumulation d'eau et de poussière finira par faire baisser la résistance d'isolation des bobines.

Stockage

Il faut démarrer le groupe électrogène au moins une fois par semaine et le laisser fonctionner au moins 30 minutes. Si cela est impossible et que le groupe doit être stocké pendant plus de 30 jours, suivre les indications suivantes pour le préparer au stockage.

Stockage du groupe électrogène

- Nettoyer le groupe comme indiqué dans « Nettoyage du groupe électrogène ».
- Vérifier que les fentes de refroidissement et les ouvertures du groupe sont ouvertes et non obstruées.

ATTENTION

Les housses de stockage peuvent être inflammables

- Ne pas remettre de housse sur un groupe chaud.
- Laisser refroidir l'équipement avant de couvrir le groupe.

Stockage du groupe électrogène

Voir les instructions dans le manuel d'utilisation du moteur.

Autres conseils de stockage

- Pour éviter que de la gomme ne se forme dans le circuit d'alimentation en essence et dans les parties essentielles du carburateur, ajouter un stabilisateur d'essence dans le réservoir et remplir ce dernier d'essence récente. Faire fonctionner le moteur pendant plusieurs minutes pour faire circuler l'additif dans le carburateur. L'appareil et l'essence peuvent être stockés jusqu'à 24 mois. On peut acheter localement du stabilisateur d'essence.
- Ne pas stocker de carburant d'une saison à l'autre sauf s'il a été traité de la façon décrite plus haut.
- Remplacer le réservoir de carburant s'il commence à rouiller. La rouille et la poussière peuvent endommager le moteur ou créer d'autres problèmes.
- Stocker le groupe dans un endroit propre et sec.

Entretien

S'adresser à un Réparateur Agréé Briggs & Stratton Power Products. Ils disposent tous d'un stock de pièces détachées d'origine Briggs & Stratton et sont équipés de l'outillage spécial. Les mécaniciens expérimentés assurent un entretien et une réparation de qualité pour tous les appareils Briggs & Stratton Power Products. Seuls les "Réparateurs Agréés Briggs & Stratton" sont tenus de respecter les normes Briggs & Stratton.



Lorsque vous achetez un équipement Briggs & Stratton Power Products, vous êtes assurés de trouver un service fiable et hautement qualifié chez plus de 30 000 Réparateurs Agréés partout dans le monde, avec plus de 5 000 Maîtres Techniciens de Service. Recherchez les panneaux où l'on vous propose le Service Après-Vente Briggs & Stratton.



Pour trouver le Réparateur Agréé Briggs & Stratton Power Products le plus proche, voir l'outil de recherche des Réparateurs sur notre site Internet www.briggspowerproducts.com.

Exiger des pièces de rechange d'origine Briggs & Stratton portant notre logo sur la pièce ou l'emballage. Les pièces de substitution ne fonctionnent pas toujours aussi bien et risquent d'annuler votre garantie.

Dépannage

Les causes énumérées dans ce tableau peuvent ne pas s'appliquer à tous les modèles de groupes électrogènes.

Problème	Cause	Solution
Le moteur fonctionne, mais il n'y a pas de courant en sortie.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le disjoncteur est ouvert (le cas échéant). 2. Mauvais raccordement ou câble défectueux. 3. L'appareil raccordé ne fonctionne pas. 4. Défaillance du groupe électrogène. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réarmer le disjoncteur (le cas échéant). 2. Vérifier, réparer ou remplacer. 3. Raccorder un autre appareil en bon état. 4. Contacter le Réparateur Agréé Briggs & Stratton Power Products (BSPP).
Le moteur fonctionne correctement, mais s'effondre quand on raccorde les charges.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Court-circuit dans la charge raccordée. 2. Le groupe électrogène est surchargé. 3. Le régime moteur est trop faible. 4. Le groupe électrogène est en court-circuit. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Débrancher la charge électrique en court-circuit. 2. Voir « Ne pas surcharger le groupe électrogène ». 3. Contacter un Réparateur Agréé BSPP. 4. Contacter un Réparateur Agréé BSPP.
Le moteur ne démarre pas ou il démarre mais fonctionne par à-coups.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Niveau d'huile bas. 2. Filtre à air encrassé. 3. Panne de carburant. 4. Carburant éventé ou contaminé. 5. Fil de bougie non raccordé. 6. Bougie encrassée ou mauvaise bougie. 7. Eau dans l'essence ou mauvais carburant. 8. Excès de starter. 9. Mélange trop riche. 10. Soupape d'admission restée ouverte ou fermée. 11. Le moteur a perdu de la compression. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire le plein d'huile. 2. Nettoyer ou remplacer le filtre à air. 3. Faire le plein avec le bon carburant. 4. Vidanger le réservoir et faire le plein avec du carburant récent. 5. Rebrancher le fil de bougie. 6. Nettoyer ou remplacer la bougie. 7. Vidanger le réservoir et faire le plein de carburant récent. 8. Mettre le starter sur Off. 9. Contacter un Réparateur Agréé BSPP. 10. Contacter un Réparateur Agréé BSPP. 11. Contacter un Réparateur Agréé BSPP.
Le moteur cale pendant le fonctionnement.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Panne d'essence. 2. Niveau d'huile bas. 3. Défaillance moteur. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire le plein de carburant. 2. Faire le plein d'huile. 3. Contacter un Réparateur Agréé BSPP.
Le moteur n'a pas assez de puissance.	<ol style="list-style-type: none"> 1. La charge est trop forte. 2. Filtre à air encrassé. 3. Le moteur a besoin d'un entretien. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Voir « Ne pas surcharger le groupe électrogène ». 2. Remplacer le filtre à air. 3. Contacter un Réparateur Agréé BSPP.
Le moteur ne veut pas s'arrêter.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Composant moteur cassé. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Débrancher les charges électriques, fermer tous les robinets de carburant et laisser tourner le moteur jusqu'à épuisement du carburant.

CONTRAT DE GARANTIE DES PRODUITS DU GROUPE BRIGGS & STRATTON POWER PRODUCTS

Date d'effet au 1er janvier 2003, annule et remplace toutes les garanties précédentes et les garanties antérieures au 1er janvier 2003

GARANTIE LIMITÉE

Briggs & Stratton Corporation réparera ou remplacera, à ses frais, toute(s) pièce(s) d'équipement défectueuse(s) comportant un vice de matière ou de main-d'œuvre ou les deux. Les frais de transport des pièces envoyées en réparation ou pour être remplacées au titre de la présente garantie sont à la charge de l'acheteur. La garantie est en vigueur durant les périodes et aux conditions stipulées dans le présent document. Pour faire jouer la garantie, s'adresser à l'établissement de service après-vente agréé le plus proche indiqué sur le site <http://www.briggspowerproducts.com>.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE. LES GARANTIES IMPLICITES, COMPRENANT CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN AN À PARTIR DE LA DATE D'ACHAT, SANS PRÉJUDICE D'UNE DURÉE LÉGALE DIFFÉRENTE EXCLUANT TOUTE GARANTIE IMPLICITE. LA RESPONSABILITÉ DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS EST EXCLUE DANS LA MESURE OÙ UNE TELLE EXCLUSION EST LÉGALE. Certains pays ou États/provinces n'autorisent aucune restriction sur la durée d'une garantie implicite, et certains pays ou États/provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects. Par conséquent, les restrictions et exclusions décrites ci-dessus pourraient ne pas s'appliquer dans certains cas. La présente garantie accordée légalement à l'utilisateur certains droits spécifiques auxquels peuvent également s'ajouter d'autres droits qui varient d'un pays ou d'un état à l'autre.

NOS PRODUITS*

MOTEUR HORS-BORD	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	POMPE À EAU (non disponible aux États-Unis)	GROUPE ÉLECTROGÈNE PORTATIF APPAREIL DE SOUDURE	GROUPE ÉLECTROGÈNE RÉSIDENIEL (comprends le commutateur de transfert, s'il est vendu avec l'équipement)	COMMUTATEUR DE BASCULEMENT
				Moins de 10 kW	10 kW et plus

PÉRIODE DE GARANTIE**

Usage privé	2 ans	1 an	1 an	2 ans	2 ans	3 ans ou 1500 heures	1 an
Usage professionnel	Néant	90 jours	90 jours	1 an	1 an		

* Le moteur et les batteries de démarrage sont garantis uniquement par les fabricants de ces produits.

** 2 ans pour tous produits domestiques dans l'Union européenne. Pièces seulement la 2e année dans le cas d'usage privé d'un groupe électrogène portatif ou d'un groupe électrogène domestique de moins de 10 kW en dehors de l'Union européenne.

La période de garantie débute à la date d'achat par le premier acheteur de détail ou par le premier utilisateur commercial final, et couvre la durée stipulée dans le tableau ci-dessus. Par « usage privé », on entend une utilisation personnelle résidentielle par l'acheteur de détail. Par « usage professionnel », on entend toute autre utilisation, y compris à des fins commerciales, donnant lieu à rémunération ou location. Dès la première exploitation de l'équipement en usage professionnel, il est réputé être définitivement à usage professionnel au titre de la présente garantie. **Les équipements utilisés pour une alimentation principale en remplacement du réseau public d'électricité ne sont pas couverts par la présente garantie. Les nettoyeurs haute pression à moteur électrique utilisés à des fins commerciales ne sont pas couverts.**

POUR TOUTS LES ÉQUIPEMENTS FABRIQUÉS PAR BRIGGS & STRATTON, L'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE N'EST PAS OBLIGATOIRE POUR QU'ELLE PRENNE EFFET. CONSERVER LE REÇU COMME PREUVE D'ACHAT. SI, LORS D'UNE DEMANDE D'INTERVENTION SOUS GARANTIE, LA DATE INITIALE D'ACHAT NE PEUT ÊTRE FOURNIE, LA DATE DE FABRICATION DU PRODUIT SERT DE RÉFÉRENCE POUR DÉTERMINER LA PÉRIODE DE GARANTIE.

AU SUJET DE LA GARANTIE

Nous vous encourageons à faire réparer votre appareil au titre de la garantie et tenons à nous excuser pour tout inconvénient subi. Tout établissement de service après-vente agréé peut effectuer les réparations sous garantie. La plupart des réparations sous garantie sont traitées sans formalité ; cependant, il arrive parfois qu'une demande d'intervention au titre de la garantie ne soit pas fondée. Par exemple, la garantie ne couvre pas les dommages causés à l'équipement par une mauvaise utilisation, par un manque d'entretien périodique, durant l'expédition, la manutention ou l'entreposage, ou en raison d'un montage incorrect. De même, la garantie sera annulée si la date de fabrication ou le numéro de série apposé sur l'équipement a été enlevé ou si l'équipement a été déréglé ou modifié. Durant la période de garantie, l'établissement de service après-vente agréé réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce qui, après examen, est trouvée défectueuse à la suite d'une utilisation et d'un entretien normaux. La présente garantie ne couvre pas les réparations ni les équipements suivants :

- **Usure normale** : Comme tout appareil mécanique, le matériel motorisé extérieur nécessite, pour fonctionner correctement, que certaines de ses pièces soient régulièrement entretenues et remplacées. La présente garantie ne couvre pas les frais de réparation lorsque la durée de vie d'une pièce ou de l'équipement est dépassée par suite de l'utilisation normale.
- **Montage et entretien** : La présente garantie ne couvre pas les équipements ni les pièces dans les cas qui, selon nous, auraient nuit à la performance et à la fiabilité du produit, à savoir : montage et modifications inadéquats ou non autorisés ; mauvaise utilisation, négligence, accident, surcharge, emballement ; réparation, entreposage ou entretien inadéquats. De plus, la garantie ne couvre pas l'entretien normal tel que les réglages, le nettoyage du circuit de carburant et son obstruction (causée par l'accumulation de produits chimiques, de saletés, de calamine ou de calcaire, etc.).
- **Autres exclusions** : Sont également exclues de la présente garantie les pièces d'usure telles que les raccords rapides, les jauges à huile, les courroies, les joints toriques, les filtres, les garnitures de pompes, etc., les pompes ayant fonctionné sans alimentation en eau ou tout dommage ou mauvais fonctionnement résultant d'un accident, d'une utilisation abusive, d'une modification, d'un dérèglement volontaire ou d'un entretien inadéquat du système, du gel ou d'une détérioration chimique. La garantie du produit ne couvre pas les pièces accessoires telles que les pistolets, les flexibles, les lances et les buses. Les équipements reconditionnés ou de démonstration sont également exclus de la garantie ; les équipements utilisés pour une alimentation principale en remplacement du réseau public d'électricité ou dans les applications de survie ne sont pas couverts par la présente garantie.

BRIGGS & STRATTON POWER PRODUCTS GROUP, LLC
JEFFERSON, WI, USA



ISEKI France S.A.S - ZAC des Ribes
27, avenue des frères Montgolfier - CS 20024
63178 Aubière Cedex
Tél. 04 73 91 93 51 - Fax. 04 73 90 23 11
E-mail : info@iseki.fr - www.iseki.fr